

## ► QUE FAIRE CONTRE L'INFLATION ?

Depuis des mois, la CGT alerte sur la faiblesse des salaires, des pensions et des minima sociaux et de nombreux salariés se mobilisent pour gagner des augmentations de salaires pour une vraie reconnaissance de leurs qualifications et de leur travail.

Le gouvernement en intervenant par des aides ponctuelles et en laissant de côté la question des augmentations de salaires choisit de pénaliser une énième fois le monde du travail. Cette politique s'accompagne d'un affaiblissement de notre système solidaire de sécurité sociale (75 milliards d'exonérations de cotisations sociales sont offerts aux entreprises en 2022).

**Dans le même temps, les profits s'envolent, les richesses et les aides publiques sont captées par les plus riches.** Ainsi 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021, un nouveau record !

Alors que l'inflation s'envole sur un an (+6,2%) et que les prix des produits de première nécessité explosent, les salaires stagnent et près de 12 millions de Français sont déjà en précarité énergétique.

Le gouvernement ne répond aux urgences sociales et à la montée des inégalités que par des mesurette inefficaces à l'image de la loi sur le pouvoir d'achat. Il poursuit même ses projets de régression sociale en matière de droit au chômage et de report de l'âge de départ à la retraite.

## Des augmentations générales pour sortir de l'impasse

Pour la CGT, plutôt que des primes ou des mesures individuelles, il faut des augmentations générales des salaires, des pensions et des minima sociaux. **Seule une telle mesure est juste et efficace.**

## ► LA CGT, PREMIER SYNDICAT DE LA CULTURE

**Avec 41,5% des suffrages exprimés et une progression très significative de 7,5% par rapport à son résultat de 2018, la CGT-Culture franchit encore un nouveau palier.**

La CGT enregistre des progressions importantes dans de nombreux secteurs : + 17% Manufactures et Mobilier National ; + 12% au Centre des monuments nationaux ; + 8% à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ; progression significative dans les musées, les bibliothèques, les écoles d'art et d'architecture ; très forte participation et progression dans les DRAC et administration centrale.

Dans un ministère régulièrement attaqué et dont la fonction et le sens s'étiolent, cette victoire sans appel nous confère une grande responsabilité.

C'est désormais tous ensemble que nous devons faire face et faire reculer les inégalités, la précarité, la marchandisation de la culture et proposer une nouvelle voie de transformation sociale, démocratique, écologique et solidaire !

## ► MOBILISÉ.E.S, LES AGENTS OBTIENNENT DES AVANCÉES

*Quatre années de luttes et de victoires qui confirment l'efficacité de la mobilisation des personnels de la BnF et des syndicats CGT, FSU et SUD. Se mobiliser, ça paye ! La preuve :*

### ⇒ Des améliorations côté effectifs

Suite à la mobilisation des personnels, des lecteurs et de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD en mai et juin 2022 (grève, pétitions, tribune dans la presse), **le ministère a octroyé des crédits supplémentaires** qui ont permis de renforcer les équipes de magasinage (+30 emplois mais malheureusement en CDD).

### ⇒ L'arrêt des suppressions de postes

C'est également grâce à la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale que **l'arrêt des suppressions de postes en 2020 et 2021** a été gagné. C'est aussi par la grève que la sauvegarde des emplois avait été obtenue en 2017 et 2018.

### ⇒ Des primes augmentées

Sur ce dossier, le travail et l'obstination de la CGT se sont révélés gagnants. Ainsi pour les **catégories C**, le minimum est porté à 5000 euros/an pour le groupe 2 et 5400 euros/an pour le groupe 1 soit plus que les minima ministériels (respectivement 4600 euros/an et 4900). Les **catégories B** obtiennent un minimum de 6200 euros/an et les **catégories A**, 8000 euros/an. Pour les C, l'augmentation est importante. En 2019, le minimum était de 3200 euros/an, il atteint 5000 euros/an en 2021.



### ⇒ Une prime de fin d'année sauvegardée et étendue

En 2018, la mobilisation des personnels a contraint l'administration à **maintenir la prime** de fin d'année et en 2022 suite aux grèves, nous avons obtenu son extension à tous les contractuels, **soit 400 nouveaux bénéficiaires.**

### ⇒ Des tarifs de la cantine revus

Au printemps 2022, après une flambée des tarifs de 20% du restaurant des personnels, la CGT intervient et lance un boycott de la cantine tous les jeudis. **Résultat, les prix baissent de façon notable** et la qualité et la taille des portions s'améliorent.

### ⇒ Une prime de déménagement à Richelieu

En 2016 suite à une grève, et à nouveau en 2022, **une prime de 500 euros** et des jours de congés compensatoires ont été obtenus en raison de la surcharge de travail liée aux déménagements et aux difficultés dues aux travaux.

### ⇒ Des inégalités femmes-hommes corrigées

Combat de la CGT depuis de nombreuses années, les deux facteurs principaux d'inégalité professionnelle que sont les salaires, notamment **les primes et la répartition des promotions sont progressivement corrigés.** Désormais, le niveau des primes est sensiblement le même entre les femmes et les hommes. Concernant les promotions, la situation s'améliore également.

## ► LES CHOIX CONTESTABLES DE LA DIRECTION

La BnF reste parmi les plus grandes bibliothèques du monde, mais **force est de constater que l'exercice de ses missions est fragilisé** : les budgets dédiés à la conservation des documents ont subi des coupes sévères ces dernières années, la communication des collections patrimoniales aux lecteurs subit des restrictions le matin et les effectifs ont fondu (moins 304 emplois).

Triste constatation alors que le budget du ministère la Culture a augmenté de 4,083 milliards d'euros en 2022 et que le Louvre, deuxième plus important établissement du ministère après la BnF est en train de recruter 80 emplois titulaires et de revaloriser les primes de ses agents.

**A l'inverse, notre bibliothèque applique une politique d'austérité.** La direction a non seulement décidé de supprimer 40 postes sur le site de Tolbiac pour les transférer à Richelieu (essentiellement pour son projet culturel), mais en plus elle transforme les 30 postes concédés par le ministère suite à la mobilisation de ce printemps en emplois précaires (à l'opposé du Louvre qui a fait le choix de l'emploi titulaire).

Côté prime, la BnF est également le dernier grand établissement du ministère de la Culture à ne pas faire bénéficier ses agents titulaires de la revalorisation à l'ancienneté. Ce manque à gagner est important puisque c'est 500 à 1500€ en moins par an pour les agents ayant travaillé plus de 10 ans dans la fonction publique.

## ► LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES À LA BNF

La CGT au niveau local comme national s'intéresse désormais aux questions environnementales. Ces dernières années, en effet, des actions communes avec des ONG et des associations écologistes ont vu le jour et des ponts se sont construits pour proposer des alternatives au modèle économique actuel en avançant des objectifs concrets de transformation sociale et de préservation de l'environnement.

**A la BnF, la CGT s'est également saisie de cette problématique** et est intervenue sur la question du recyclage du papier qui n'a toujours pas court sur le site de Richelieu, sur le remplacement des néons par des LED notamment à François Mitterrand et sur l'utilisation du plastique à usage unique. Si l'administration a en effet distribué des gourdes à l'ensemble des personnels, le nombre de fontaines à eau reste trop réduit, voire inexistant sur certains sites, et les personnels continuent donc à se tourner vers les distributeurs automatiques contenant des bouteilles en plastique.

→ **Suite à notre intervention, l'administration s'est engagée** à renforcer le nombre de fontaines à eau et à recycler le papier à Richelieu à l'image de ce qui se fait à Tolbiac.

Concernant l'utilisation de LED, la direction évoque des arguments budgétaires et attend toujours des subventions pour lancer un plan d'action. La CGT regrette ce manque de volontarisme.

## ▶ À LONG TERME, TRAVAILLER EN LOCAL AVEUGLE EST NOCIF

Parce que nous pensons que cette question n'est pas une fatalité, la CGT se bat depuis des années pour améliorer les conditions de travail des agents intervenant en local aveugle.

### Les conséquences sur la santé du manque de lumière naturelle

Rappelons d'abord que c'est grâce aux rayons ultraviolets du soleil que l'organisme peut synthétiser la vitamine D. Celle-ci permet le bon fonctionnement du système immunitaire, d'un certain nombre de glandes endocrines comme la thyroïde et favorise la fixation du calcium sur nos os. Sa carence provoque des phénomènes de fatigue, des états dépressifs, des problèmes de sommeil, la baisse des défenses immunitaires, des douleurs musculaires, augmente le risque de fracture... Pour ne parler que des effets les plus courants.

### Que faire pour les centaines d'agents travaillant en local aveugle ?

→ Il s'agit d'abord d'obtenir des espaces de repos en lumière du jour mais aussi que le nombre de jours de congés compensatoires liés aux locaux aveugles soit doublé et passe de 2 à 4 jours.

→ La CGT BnF propose ensuite que l'établissement respecte enfin les articles R4213-2 et 3 du Code du travail, ou en d'autres termes qu'un maximum d'activités soient implantées dans des zones éclairées par la lumière naturelle et que ces nouveaux locaux soient en cohérence avec la géographie des tâches à effectuer. Cela nécessite évidemment une réflexion globale sur la répartition des locaux et sur l'organisation du travail.

### Sur François Mitterrand, ça s'active enfin !

Comme le réclamait la CGT, 4 espaces de repos au niveau A1 avec des accès dans les rues jardin ont été livrés avec du mobilier dédié, ceci afin de pouvoir faire des pauses à la lumière du jour ou bien en extérieur. Dans le même temps, plusieurs espaces de travail pour les magasiniers ont été implantés dans les tours. Il aura fallu tout de même attendre 6 ans pour que ces points inscrits dans un protocole de fin de grève signé en 2016 entre l'intersyndicale CGT-FSU-SUD et l'administration soient réellement effectifs.

Un des autres acquis de ce protocole est l'implantation d'espaces de travail dans des magasins situés dans les tours. En effet, avec la création d'un nouveau site de stockage des collections à Amiens des espaces vont se libérer et seront aménagés pour que les magasiniers puissent y travailler à la lumière du jour. Néanmoins, cela ne pourra se faire avant 2027, date de livraison du nouveau centre de conservation.

## ▶ RETRAITES, FAISONS LE POINT ET CONTRE-ATTAQUONS

### Les Français.e.s veulent partir à la retraite plus tôt !

→ Repousser l'âge de départ à la retraite, c'est allonger une période comprise actuellement entre 58 et 62 ans durant laquelle les travailleurs ne sont plus en activité et qui constitue un « sas de précarité » avant la retraite :

- Globalement, 20 % des travailleurs sont dans cette situation à partir de 58 ans.

- Plus de 30 % des femmes et 20 % des hommes sont dans cette situation à 61 ans.

→ Les économies réalisées sur le système de retraite vont donc entraîner une augmentation de dépenses des autres prestations sociales (chômage, maladie, invalidité, minima sociaux).

→ Partir plus tard signifie aussi travailler plus longtemps avec un impact sur la santé des travailleurs et futurs retraités. De fait, plus on repousse le départ à la retraite, plus les risques d'y arriver en mauvaise santé augmentent.

### Travailler plus longtemps, c'est une retraite plus courte

L'espérance de vie augmente, il faudrait travailler plus longtemps ?

- La loi Touraine de 2014 a déjà amputé les gains d'espérance de vie des dernières années.

- L'espérance de vie en bonne santé est, en 2019, de 63,7 ans pour les hommes, 64,6 ans pour les femmes.

L'espérance de vie ne constitue pas un argument valable, sauf à considérer qu'il existerait un ratio naturel entre le temps passé au travail et à la retraite dans une vie humaine, ce qui n'a aucun sens. Si c'était le cas, la retraite se prendrait quelques années avant le cimetière comme dans les années 1930.

### La réforme va faire baisser le temps passé à la retraite :

La durée de carrière représente une part de plus en plus élevée de la durée de vie totale au fil des générations. Travailler plus tard, c'est une retraite plus courte. Avec la retraite Macron, la génération née en 1975 passera moins de vingt-cinq années à la retraite, contre vingt-sept années et demie pour la génération née en 1950.

### La baisse du niveau des pensions non compensée

La réforme Macron ne prévoit pas la compensation des baisses du montant des pensions due aux précédentes réformes.

- Baisse du montant des pensions avec la réforme Balladur de 1993 : passage des dix aux vingt-cinq

meilleures années dans le privé pour calculer le montant des pensions.

- L'indexation des retraites sur le salaire moyen (comme entre 1948 et 1987) est remplacée en 1993 par une indexation sur l'inflation.

- L'indexation des pensions sur l'inflation est supprimée en 2018 : dans une période de forte inflation, c'est assurément une dégradation des retraites.

### Le minimum vieillesse augmenté ?

Emmanuel Macron reprend sa proposition d'une retraite minimale de 1 100€ pour une carrière complète. Le montant serait porté à 85 % du Smic. La loi le prévoit pourtant depuis 2003 sans que cela n'ait jamais été mis en œuvre. Pourquoi ne l'avoir pas fait depuis le début de son mandat ? Pas besoin d'une réforme pour cela.

### Une réforme qui touche les femmes

A chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise (le nombre de trimestre à réaliser), on la rend toujours moins atteignable pour les femmes. Les femmes rencontrent plus de freins et de difficulté à valider une carrière

complète : la charge de la famille, le temps partiel subi (en 2020, 26 % des femmes salariées à temps partiel le sont pour s'occuper de leurs enfants ou d'une personne dépendante), la probabilité de devenir aidant pour un proche en perte d'autonomie (60% des proches aidants sont des femmes), tous ces événements sont autant de moments venant impacter la carrière professionnelle des femmes.

Les femmes ont donc des carrières plus facilement fragmentées que les hommes. Un phénomène qui s'aggrave plus le temps de cotisation s'allonge.

### La réforme Macron 2022, ce que l'on sait...

La réforme entrerait en vigueur dès l'été 2023 et retarderait l'âge de départ à 64 ou 65 ans. Voici le scénario avec un départ à 65 ans :

Génération	Age de départ
1961	62 et 4 mois
1962	62 et 8 mois
1963	63 ans
1964	63 et 4 mois
1965	63 et 8 mois
1966	64 ans
1967	64 et 4 mois
1968	64 et 8 mois
1969	65 ans

**DÈS JANVIER, MOBILISONS-NOUS !**

## POURQUOI IL EST UTILE DE SE SYNDIQUER À LA CGT

### LA CGT, PREMIER SYNDICAT DE LA BNF ET DE LA CULTURE

Que l'on soit de catégorie A, B ou C, titulaire, contractuel ou « vacataire », la CGT rassemble tous les agents et les métiers de la bibliothèque. C'est sa force et sa richesse. Avec 44% des voix lors des dernières élections professionnelles, la CGT est également, et de loin, la première organisation syndicale de la BnF et du ministère de la Culture.

### POURQUOI RENFORCER LA CGT ?

Le but d'un syndicat est de donner aux salariés les moyens de conquérir de nouveaux droits et de préserver les acquis des luttes passées. Le syndicat s'occupe également de la défense individuelle et collective des personnels (conditions de travail, effectifs, rémunérations, etc.) et s'intéresse aux métiers et aux missions exercés. Isolés, les salariés sont fragiles face à leur employeur. Rassemblés et organisés dans un syndicat, ils constituent un contre-pouvoir important pour obtenir des avancées : les victoires (emploi, primes, conditions de travail...) de ces dernières années à la BnF le démontrent bien.

### CHANGER LE TRAVAIL, C'EST CHANGER NOS VIES ET LA SOCIÉTÉ

Parce que nous passons 5 jours sur 7 sur notre lieu de travail, parce que notre activité est un élément déterminant de notre vie, parce que le travail structure nos sociétés, la CGT au niveau national a pour ambition de le révolutionner ! Repenser globalement le travail, ses acteurs, son but et agir pour le transformer, c'est la tâche que s'est donnée la CGT il y a maintenant plus d'un siècle.

### LA COTISATION SYNDICALE

La cotisation permet à chaque adhérent de participer proportionnellement à ses revenus. Elle constitue un élément vital puisqu'elle finance l'activité de la CGT tant au niveau local que national. Elle garantit aussi l'indépendance de l'organisation à l'égard des pouvoirs publics et privés.

→ **QUEL MONTANT ?** La cotisation est fixée statutairement à 1% du salaire net. 66% de ce montant est déductible des impôts sur le revenu. Ainsi pour un salaire de 1500 euros, si la cotisation est de 15 euros, elle ne représentera au final que 5,10 euros par mois après déduction des 66% (ou remboursement pour ceux qui ne sont pas imposables).

Téléchargez tous les documents sur [cgtbnf.fr](http://cgtbnf.fr)